

Mesdames et Messieurs les parlementaires, députées et sénateurs,

Monsieur le conseiller régional,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et messieurs les vp d'agglomération de Thonon agglomération et d'Annemasse Agglo,

Madame la présidente du SIGETA, messieurs les vice-présidents,

Mesdames et messieurs les maires, adjoints, conseillers municipaux,

Mesdames et messieurs membres des associations de chefs d'entreprise et de commerçants,

Mesdames et messieurs les représentants des agriculteurs,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie sincèrement d'être tous présents, ce matin, pour montrer notre solidarité, ainsi que notre exaspération, face au comportement inacceptable d'un groupe qu'on ne peut plus désigner par le vocable de gens du voyage, tellement il ne voyage plus.

Car en effet nous ne sommes pas là pour stigmatiser toute une communauté, mais bel et bien pour dénoncer les agissements d'un groupe trop connu, bien identifié, qui sème le chaos et la désolation sur nos territoires depuis des années, et qui, de saut de puce en saut de puce, génère des tensions qui ne sont plus tolérables.

Un groupe qui fait du tord à la communauté des gens du voyage, un groupe qui ne respecte rien, s'installe où il veut, laisse pour des dizaines de milliers d'euros de dégâts à chacun de ses passages, qui vole eau et électricité, qui abandonne des monceaux de déchets, d'encombrants, pollue à outrance nos zones agricoles et naturelles. Un groupe qui pratique l'intimidation, la menace, l'insulte, qui n'a aucune forme de respect pour les élus, pour les forces de l'ordre, pour les travailleurs, pour les agriculteurs, pour les riverains.

Nos habitants ne comprennent plus, face à ce qui ressemble à une forme d'impunité, que de tels comportements soient possibles alors qu'au quotidien, tout citoyen qui enfreint la loi, de la plus petite infraction au plus grave des délits, est immédiatement sanctionné.

Nos habitants pensent qu'ils sont protégés par quelque main obscure, nos habitants pensent que nous sommes complices d'une forme de lâcheté, et que la paix sociale, une fois encore est achetée alors qu'en réalité, c'est une bombe à retardement sociale dont il s'agit, qui est en gestation.

Leurs enfants ne sont pas scolarisés, nous sommes en train de les laisser sortir totalement de la République, nous sommes en train de les laisser profiter des failles juridiques de notre système et il est de notre devoir d'interpeller les services de l'Etat et du Procureur pour que la gravité et la répétition de ces troubles à l'ordre public soient traités à la hauteur des enjeux. Il ne faut plus laisser prospérer allègrement et sans vergogne ce groupe que je qualifierai purement et simplement de voyous.

On a beaucoup parlé du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, puisque du respect de ses objectifs dépend la possibilité de l'expulsion par la voie préfectorale. Je le dis avec vigueur, ce schéma nous y croyons, et nous nous sommes immensément mobilisés pour en atteindre les objectifs, en matière de création d'aire d'accueil, d'aire de grand passage, de sédentarisation.

L'aire d'Annemasse, gérée par le SIGETA, est en train d'être rénovée et agrandie, pour répondre aux besoins. A l'heure où je vous parle, nous comptons plus de 68 terrains familiaux sur l'agglomération, des projets sont à l'étude, voir en chantier, à Machilly par exemple, ceci sans compter le nombre important de légalisations de terrains opérées directement par les communes et qui ne rentrent pas dans le décompte du schéma.

Nous sommes très volontaristes en la matière, mais parce que nous n'avons pas atteint les objectifs fixés, en matière de sédentarisation, le Préfet ne peut plus expulser. Nous sommes obligés de recourir à la procédure devant le tribunal judiciaire, qui est longue et coûteuse.

Ce groupe le sait et en profite largement.

Au-delà de l'impossibilité de recourir à l'expulsion préfectorale, je voudrais dire une chose. Même si nous obtenions une révision du schéma départemental, ce que j'appelle de toutes mes forces, et que nos objectifs soient réajustés à la réalité de ce que nous pouvons faire, ce groupe de toute façon continuerait à semer le désordre.

Les expulsions, en ce qui les concerne, ne règlent rien.

Nous ne tirons aucune satisfaction de les voir quitter notre territoire pour qu'ils aillent en saccager un autre.

Ce pourquoi nous demandons au Préfet de la Haute-Savoie ainsi qu'au procureur, que soit mis en œuvre un CODAF, ( comité opérationnel départemental anti-fraude), une opération d'envergure réunissant tous les services de l'Etat pour aller profondément enquêter sur les ressources de ce groupe, sur la réalité des patentes dont ils disposent à Genève, sur le fait que leurs enfants ne sont pas scolarisés, ce qui est peut-être le plus grave dans cette affaire, sur la réalité de leurs activités de travailleurs indépendants et tout le reste.

Ce groupe demande une réponse spéciale, forte, afin de leur montrer, et par là même à l'ensemble de notre population, que l'impunité n'existe pas.

Je salue le travail accompli par nos parlementaires, avec qui nous nous sommes réunis cet été pour évoquer la situation, et qui avaient déjà fait avancer le droit en créant le système des amendes forfaitaires majorées, système malheureusement non fonctionnel en ce qui nous concerne puisque lié lui aussi au respect des objectifs du schéma départemental d'accueil.

Pour en avoir discuté la semaine dernière avec le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, à Annecy, avec des collègues maires, il semblerait que la solution en la matière soit de retoucher la Loi Besson.

Je pense très profondément qu'il faudrait parvenir à décorréliser la possibilité de recourir à l'expulsion préfectorale du respect des exigences du schéma, et pouvoir juger chaque installation illicite en fonction du trouble à l'ordre public généré. Car sans cela, objectivement, ce sont des zones de non droit qui se retrouvent créées de fait, dont le groupe en question s'empare avec délectation.

Le trouble à l'ordre public, en ce qui concerne l'envahissement de notre parking relais est majeur : des centaines d'usagers empêchés de se garer, un terminus de ligne de bus déplacé, des employés du secteur, dans le commerce ou en entreprise pénalisés au quotidien, sans compter les dégradations, pollutions diverses qui ne manqueront pas de se produire, puisque ce que nous vivons aujourd'hui, nous l'avons vécu il y a deux ans, avec les mêmes. L'occupation a coûté une fortune à la collectivité, et j'ai honte, je vous le dis, d'envoyer nos services passer après cela.

Ce groupe a détruit à deux reprises l'aire d'accueil d'Annemasse, ce groupe qui ne paie jamais rien nous coûte je le redis une véritable fortune. Les champs dévastés cet été à Saint-Cergues, à Bons en Chablais, recouverts d'immondices, pénalisent très durement également nos agriculteurs, ces occupations leur font perdre pendant deux ans la possibilité de les exploiter. Des dossiers d'indemnisation sont en cours mais à l'heure où nous sommes enjoins de protéger tels des sanctuaires nos zones agricoles et naturelles... avouons que cela est parfaitement insupportable.

Nous demandons donc, de toutes nos forces, qu'une réponse adaptée à la brutalité de ce groupe soit apportée par l'Etat, et que cette réponse intervienne très rapidement étant donné le climat délétère généré par la succession de ces tristes faits.

Je ne saurai terminer cette intervention sans avoir un mot pour nos forces de l'ordre, Gendarmerie, Police nationale, police municipale, qui subissent elles aussi à outrance les agissements désastreux de ce groupe. Je salue leur courage, leur patience, leur dévouement, et mesure combien leur tâche est complexe.

Je vous remercie toutes et tous de votre attention, en espérant que cette mobilisation provoquera la réaction que nous attendons tous, depuis trop longtemps.

Merci

Gabriel DOUBLET

Le 29 septembre 2022

*Seul le prononcé fait foi*

